



## Arts et Droits culturels, pour une nouvelle alliance

Le débat sur les droits culturels engagé suite à la promulgation de la loi NOTRe fait ressurgir de vieux clivages. Mais reprendre un débat sans prendre en compte les évolutions sociétales, c'est prendre le risque de manquer une marche.

La question des droits culturels est bien souvent évoqué dans une opposition entre les tenants d'une émancipation des individus par l'exercice de droits culturels qui passerait par le développement de pratiques culturelles dans une logique base/sommet, oubliant parfois le rapport à l'art, contre les tenants d'une culture institutionnelle incarnée par les réseaux des scènes publiques qui seraient portées par une logique descendante, avec Malraux et Lang en épouvantails (!), oubliant parfois l'ancrage social et les racines émancipatrices.

Aborder le débat selon cet axe a de fortes chances de nous faire revenir aux vieilles oppositions, aux clivages entre la socio-culture et l'art pour l'art qui ont présidé à la création d'un Ministère de la culture oubliant l'éducation populaire... Et pendant que nous serions en train de guerroyer sur « cultures » et « Culture », les vrais acteurs du changement culturel seraient à l'œuvre, sont à l'œuvre.

Quand Upton Sinclair écrit en 1917 « qu'avec le cinéma, le monde s'américanise », il comprend la force que l'alliance entre artistes, scientifiques et industriels va générer. Il comprend qu'avec les œuvres qui s'adressent au cœur comme au corps, c'est toute la culture américaine qui va se répandre sur le monde. Et aujourd'hui les GAFAs sont le pilier du développement économique des puissants de ce monde. Elles ont remplacé les œuvres par des contenus, mais c'est bien l'acte artistique qui est le moteur de leur diffusion !

En Europe, dédaignant le rapport à la technique, nous n'avons pas compris ce qui était en cours. Les clubs de jeunes, fer de lance de l'éducation populaire, n'analysent pas qu'en introduisant la télévision dans les villages au début des trente glorieuses, ils favorisent l'avènement de ce qui va les détruire. Ainsi les porteurs des droits culturels se trompent-ils d'ennemi quand ils mettent en cause trop directement leurs frères ennemis. Et, sans exonérer le théâtre public de sa mission sociale et sociétale, c'est probablement ailleurs qu'il faut porter le fer, et le porter ensemble.

Notre « vieux » théâtre pourrait faire croire qu'il peut se produire sans penser ce rapport aux nouvelles connaissances et aux nouvelles technologies, alors qu'il se construit avec des perches automatisées, des systèmes de son informatisés et des projecteurs à Led. Régisseur vidéo est un métier et bientôt aucun spectacle ne se passera de la présence d'un Réalisateur en Informatique du Spectacle. Le spectacle a toujours su tirer partie des innovations techniques, à tel point qu'il pourrait s'avérer que les premiers laboratoires de recherche scientifique sont nés sur le plateau des théâtres.

Mais alors quid, ici, des droits culturels ? Il pourrait bien apparaître que la construction du projet émancipateur des droits culturels devrait prendre en compte le devenir artistique, scientifique et technique de la culture des individus au 21<sup>e</sup> siècle. Sortir de l'opposition art/socio-culturel pour gagner en synergie. Ainsi, c'est dans une capacité à se mouvoir dans les instruments du code, dans la capacité à développer nos formes d'attention dans la profusion des images, dans la capacité à tisser de la sociabilité dans la continuelle remise en cause des liens sociaux, dans la capacité à faire naître de la poésie au temps de la numérisation du monde que se trouvent les sources des émancipations futures, comme les sources des œuvres à venir.



Penser les droits culturels comme une nouvelle alliance entre artistes, éducateurs, scientifiques, industriels, acteurs publics, acteurs sociaux, corps intermédiaires, c'est construire les bases d'une transversalité qui respecte les enjeux de chaque secteur - y compris la liberté de création. Et qui redonne de l'élan collectif.

**Antoine Conjard**

Décembre 2016